

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 24 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux
Et le vingt-quatre du mois de MAI

Membres en exercice :	29
Membres présents :	23
Procurations :	6
VOTES :	29
POUR :	29
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	18/05/2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Jean-Pierre TEMPLIER, 1^{er} Adjoint au Maire, s'est assemblé à l'Alcazar, dans la salle dérogatoire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TEMPLIER, 1^{er} Adjoint au Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. CLARES P. RODRIGUEZ C. GALANTINI V. JOURDAN E. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. PICHON H. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S. DERDICHE C.

PROCURATIONS :

M. Daniel SPAGNOU	à	M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Christiane TOUCHE	à	Mme Christine REYNIER
Mme Sylvia ODDOU	à	M. Hugo PICHON
M. Christian GALLO	à	M. Franck PERARD
M. Jean-Pierre BOY	à	M. Patrick CLARES
Mme Françoise GARCIN	à	M. Nicolas LAUGIER

Monsieur Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2022-05-03-SG

OBJET : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC DEUX MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX

Madame Christine REYNIER rappelle que par délibération N°2022-03-01-SG du 17 mars 2022 et par celle prise à l'instant N°2022-05-02-SG, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du recrutement de deux médecins généralistes libéraux auprès de cabinet AUXALIA RECRUTEMENT.

Il s'avère qu'un couple de deux jeunes médecins ont exprimé leur volonté de s'installer à Sisteron. Il s'agit des Dr Stefanie MORAIS et Dr Marcio CARVALHOSA, diplômés en médecine générale et familiale. Ils sont tous les deux de nationalité portugaise.

La Dr MORAIS, âgée de 33 ans, est née en Suisse où elle a grandi jusqu'à l'âge de 11 ans. Diplômée en médecine depuis 2013, elle obtient le titre de médecin spécialiste en Médecine Générale en 2018. Depuis 2018, elle exerce au sein des Unités de Santé Familiale localisées au Nord du Portugal et exerce la Médecine Générale et Familiale classique : consultations adultes (situations aiguës, suivi de maladies chroniques), risques cardiovasculaires : hypertension artérielle et diabète, santé de la femme : planning familial, suivi de grossesse, ... et les populations gériatriques. Aussi, elle suit des enfants dès la naissance jusqu'à leurs 18 ans. Elle effectue, également, des consultations à domicile.

Le Dr CARVALHOSA a 35 ans. Il est diplômé en médecine depuis 2011. Ayant décidé, à partir de là, de ne pas poursuivre sa spécialité immédiatement, il a commencé à exercer en cliniques privées, dans les services d'urgences d'adultes et pédiatriques, dans un centre d'addictologie et également en tant que généraliste dans des unités de soins primaires. Par la suite, il décide de s'orienter vers la spécialité de médecine générale et familiale et obtient son titre de spécialiste en 2021. Ayant un intérêt particulier pour l'esthétique, il a suivi une formation post graduée dans ce domaine, à Barcelone.

Ayant, aujourd'hui, terminé leur spécialisation ; souhaitant se rapprocher l'un de l'autre en relevant un nouveau défi dans un projet de vie commun, ils ont décidé de venir s'installer en France.

Afin de lancer les procédures de déclarations et d'inscriptions à l'Ordre des Médecins qui prendront au moins trois mois, il convient d'établir pour chacun des deux candidats médecins, une convention tripartite (Commune de Sisteron, SISA MSP Sisteron et le/la médecin) de partenariat au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Multisites de Sisteron.

Madame Christine REYNIER rappelle que ces conventions ne valent pas recrutement en direct des médecins généralistes par la commune, puisque ces derniers s'installeront en libéral, mais de simples engagements à les accueillir au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la ville.

**Ainsi fait et délibéré,
Le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ.**

APPROUVE les deux conventions tripartites (Commune de Sisteron, SISA MSP Sisteron et la Dr Stefanie MORAIS/ le Dr Marcio CARVALHOSA) de partenariat au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Multisites de Sisteron.

AUTORISE le Maire à signer ces deux conventions.

Pour Copie Conforme,
Le 1^{er} Adjoint,
Jean-Pierre TEMPLIER